

Programme des obsèques de Artnur Urbain MEKA ME NDONG



- **Jeu-di 21 octobre**
10h30 sortie du corps de CASEP-GA
Exposition du corps au domicile du défunt sis a Akanda en face de la villa Saphir
- 13h: Messe
- Hommages
- Veillée
- **Vendredi 22 octobre 2021**
5h30: Levée du corps et départ pour Oyem

Arrivée à Oyem
- Hommages
- Veillée

- **Samedi 23 octobre 2021**

10h: Messe en l'église Saint Charles LOANGA
- Oraisons funèbres

• Des amis, enfants et d'un membre de la famille
- Inhumation au domicile familial au quartier Rend-Point

- **Dimanche 24 octobre 2021**

10h30: Mvett

- Conseil de famille

Retour des délégations.

NB: Dans le strict respect des mesures Barrières.

20364



Suite au décès de leur fille, nièce, petite-fille et soeur, Mademoiselle **Marie Irène IBOMBO**, décédée survenu à LBV le 10/10/2021, les familles MOUANGA Jeanne, Les clans MITSEVO et MOUIVO, la famille feu Georges MVOU informent que le programme des obsèques est arrêté comme suit :

Lundi 18 octobre 2021 à Libreville

09h30 : sortie du corps de CASEPGA

10h-12h : exposition, hommages, recueillement au domicile familial sis au quartier Likouala 122, rue du Docteur Henri REVIGNET

12h15 : Messe d'enterrement in situ

13h45 : levée du corps et inhumation au cimetière municipal de Mindoubé dans la stricte intimité familiale

15h : Conseil de famille



Mme MALAMBA Odette Rachel informent les parents, amis et connaissances du décès de son fils, **MAGAYA Steeve Cédric** survenu le 08 octobre 2021 au CHUL

- Mardi 19 octobre 2021: 9h Exposition de la dépouille au domicile familial sis à Nzeng-Ayong

11h: Absout à domicile,

15h30 : Inhumation au cimetière de Mindoubé.

20358

REMERCIEMENTS



07/09 - 17/10/2021 (40 jours)

Très sensibles aux nombreuses marques d'affection et de soutiens manifestées lors du décès de notre épouse, fille et mère **DOUTSONA MBOUMBA Pauline**, les familles EYEGHE MEBIAME et MBOUMBA vous expriment leurs profonds remerciements au 40ème jour de son départ pour l'éternel.

Une messe chantée sera dite en l'église Coeur Immaculé de Nzeng-Ayong ce dimanche 17.10.21 à 9h.

20347



-Les clans OKAMA, NTSA, MBOULI, KABA,

-Les familles des feus EYAMBA Alphonse, MBA,

-Messieurs EYAMBA Guy-Christian, ONTINA Patrice, Madame EYAMBA Armelle, vous expriment leurs remerciements chaleureux pour votre soutien multiforme manifesté lors du décès de leur petit-fils, neveu, frère et père **NTSIBA Jean**, décédé le 24/09/2021

au CHUL.

19753

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



15 Octobre 2020 - 15 Octobre 2021

Cela fait 1 an que **OLAMBA Léonard** «Papa, Pépé, et Ombalo» est rentré dans le repos éternel laissant un grand vide en nous. Pour commémorer sa mémoire la famille et alliés informent parents, amis et connaissances qu'une messe sera célébrée le samedi 16 Octobre 2021 à 15h00 en la paroisse Marie auxiliaire de Mikolongu. 20196

FAMILLE BILLIER



17 OCTOBRE 2020 - 17 OCTOBRE 2021
Un an que feu **Chimène BILLIER** née **ZUE «maman chouchou»** nous a quittés. Ton époux, tes enfants, petits-enfants et toute la famille, Les clans ESSAKORA, BEKWE, ESSANDONE, EFFACK, si telle est la volonté de Dieu
«Dieu a donné, Dieu a repris».

Nous gardons le souvenir éternel de ton sourire, ton dynamisme et ton esprit de mère. Toutes celles et tous ceux qui l'ont connue et aimée, ont une pensée pieuse en ta mémoire.

Repose en paix chouchou.

20156



17/10/2020 - 17/10/2021

Voici un an que tu nous as quittés. Ton départ a laissé un vide immense dans nos cœurs. Ton amour et ton sourire réconfortant nous manquent énormément.

Chère mère, chère grand-mère, chère **Anne-Marie NFOUME NKOGHÉ**, nous, ta famille, pensons fort à toi et nous espérons que tu continues de nous couvrir de ton amour et de ton regard bienveillant de là où tu es.

Une messe sera dite pour le repos de ta belle âme le Dimanche 17 octobre 2021, à 9h00, en la Paroisse Coeur Immaculé de Marie de Nzeng-Ayong.

20209



BOUYI Françoise

16 octobre 2009-16 octobre 2021, 13 déjà **Maman**, les grandes peines s'expriment dans le silence nous t'avons dans nos cœurs et Dieu t'a dans ses bras tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants te rendent hommage en ce jour de triste anniversaire.

20240



Claude ONDO, (16-10-1995-16-10-2021)

Papa, cela fait 26 ans que tu nous as laissés

A travers les photos je vois le papa d'amour que tu étais et l'ange gardien que tu es pour moi aujourd'hui. Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour de triste anniversaire.

Nous ne t'oublierons jamais.

20352



16 octobre 20216

5 ans déjà que **MAVOUNGOU Rock Fabrice** nous a quittés.

La mort est une peine que seul Dieu peut guérir, c'est pourquoi, nous l'implorons encore afin qu'il se souvienne de toi dans son infini bonté.

Une messe sera dite ce dimanche 17 octobre 2021 en la paroisse Saint Pierre à 7h15.

20377

COMMUNIQUÉS

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique, en application des dispositions de l'article 252 du Code des Marchés Publics, que «**L'ATTESTATION DE NON EXCLUSION**» est désormais exigée comme pièce à fournir obligatoirement dans le cadre de la passation des marchés aussi bien par appel à la concurrence que par entente directe.

Ladite attestation est à retirer auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) sise au 4ème étage de l'immeuble ARAMBO.

La présente mesure prend effet à compter de sa date de publication.

20365

Annonces légales et petites annonces
Avis et communiqués

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à **Libreville** du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 12h à 15h (fermé le samedi).

Auprès de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE)

MAIRIE DE NTOUM

À l'attention des résidents et des promoteurs immobiliers

Le Maire de la Commune de Ntoun informe les usagers que, conformément aux nouvelles dispositions relatives à la délivrance du permis de construire, **une vaste opération de contrôle aura lieu à partir du 4ème trimestre de cette année.**

Pour cette phase, seront concernés:

- **Les établissements recevant du public (ERP) ;**
- **Les bâtiments en étage (s).**

Ces contrôles porteront sur :

- **Le permis de construire**, pour les bâtiments en construction;
- **Le certificat de conformité**, pour les bâtiments achevés.

Les formulaires de déclaration d'achèvement sont mis à la disposition des requérants à la Commune de Ntoun pour les bâtiments achevés et une **commission d'examen des demandes de permis de construire** reçoit les dossiers tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois.

Toutes les personnes concernées ont jusqu'au 31 décembre 2021, délai de rigueur, pour se conformer.

Passé ce délai, **les immeubles concernés seront exposés aux dispositions du 2ème alinéa de l'article 39 de l'ordonnance n°00006/PR/2012 du 13/02/2012 fixant les règles générales relatives à l'urbanisme en République Gabonaise**, ratifiée par la loi 0007/2012 du 13/08/2012.

Le Maire

20147

MAIRIE DE NTOUM

A l'attention des Opérateurs économiques désirant exercer l'activité de taxi, taxi-bus et TM dans la Commune de Ntoun

Le Maire de la Commune de Ntoun informe les opérateurs économiques que les opérations d'immatriculation des véhicules à usage de taxi, taxi-bus et TM dans sa circonscription administrative pour desservir le Grand Libreville ont démarré, conformément aux termes du Procès-Verbal n° 537/MI/PES/SG du 03 août 2021, déterminant les quotas respectifs des véhicules à usage de transport en commun devant desservir les divers axes routiers du Grand Libreville.

Pour ce faire, les éventuels requérants devront, en dehors des frais (badge & collage) et de la taxe municipale, définis par la délibération n°001/09/CN/CM/SG du 10 février 2010, se présenter avec le véhicule peint aux couleurs requises et se munir des pièces suivantes :

- 1 copie de la carte grise du véhicule ;
- 1 rapport d'expertise d'un cabinet agréé ;
- 1 copie de la pièce du propriétaire du véhicule (CNI, Passeport, Carte de Séjour en cours de validité) ;
- 1 copie de l'assurance appropriée du véhicule en cours de validité ;
- 1 copie du permis de conduire requis du chauffeur.

Les dossiers sont à déposer tous les jours et heures ouvrables, au Service Financier, sis à l'Hôtel de Ville de Ntoun.

Le Maire

20148

PLUS D'INFOS, PLUS PROCHE DE VOUS
L'UNION
lunion.ga

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à **Libreville** du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 12h à 15h (fermé le samedi).
Auprès de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE)

Annonces légales et petites annonces
Avis et communiqués

PLUS D'INFOS, PLUS PROCHE DE VOUS
L'UNION
lunion.ga